

Pour le moment, le secrétaire général n'est pas en mesure d'indiquer la manière dont les dépenses seront réparties. Il se propose de revenir sur cette question lorsque les prévisions de dépenses auront été approximativement établies. Il demandera, en temps voulu, les pouvoirs nécessaires pour conclure des accords relatifs à cette opération.

Au cours des conversations qui ont eu lieu entre le Gouvernement égyptien et le secrétaire général, le Gouvernement égyptien a exprimé le désir que ces mesures soient exécutées dans le délai le plus bref. Considérant l'intérêt de ce gouvernement, comme celui de tous les usagers du canal, le secrétaire général estime qu'en l'espèce, il importe d'adopter la procédure qui permettrait d'atteindre le plus rapidement possible les résultats désirés. C'est pourquoi il propose que l'Assemblée générale, après avoir consulté le Comité consultatif créé par la résolution de l'Assemblée générale en date du 2 novembre 1956, l'autorise à engager les dépenses inévitables, bien qu'il ne soit pas actuellement en mesure de préciser l'importance de ces premiers engagements.

Le secrétaire général prévoit qu'à la suite des nouvelles enquêtes et négociations envisagées, il faudra envoyer des experts pour étudier les travaux à entreprendre. Il envisage la possibilité d'employer les experts qui travaillent actuellement au titre du Programme d'assistance technique des Nations Unies, en coopération avec les représentants des entreprises intéressées.

Bien que l'on ne se propose pas de commencer les travaux avant le retrait des forces non égyptiennes de Port-Saïd et de la zone du canal, le secrétaire général estime qu'il est possible de poursuivre les négociations et de prévoir sans retard, d'accord avec le Gouvernement égyptien, les modalités de l'étude qu'il faudra entreprendre sur l'état du canal.

Après la présentation des rapports, l'Assemblée a été saisie d'un projet de résolution proposée par six délégations, celles du Canada, de la Colombie, des États-Unis, de l'Inde, de la Norvège et de la Yougoslavie:

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* le rapport du secrétaire général "sur les points de base concernant la présence et le fonctionnement en Égypte de la Force d'urgence des Nations Unies",

*Ayant reçu également* le rapport du secrétaire général sur les mesures concernant le dégagement du canal de Suez,

1. *Note et approuve* le contenu de l'aide-mémoire concernant la base de la présence et du fonctionnement en Égypte de la Force d'urgence des Nations Unies, annexé au rapport du secrétaire général;

2. *Note et approuve* les progrès que le secrétaire général a réalisés jusqu'à présent au sujet des mesures concernant le dégagement du canal de Suez et dont il rend compte dans son rapport;

3. *Autorise* le secrétaire général à continuer de rechercher des mesures pratiques et de négocier des accords pour que les opérations de dégagement puissent être entreprises avec rapidité et efficacité.

L'Assemblée était dès lors saisie de deux projets de résolutions, l'un concernant le retrait, l'autre la Force d'urgence des Nations Unies et le canal. Ils ont fait l'objet d'un assez long débat. Prenant la parole dans l'après-midi du 23 novembre, M. Pearson a exprimé l'avis que la résolution relative au retrait était superflue "à ce moment", mais il a évidemment appuyé l'autre dont le Canada était l'un des coproposants. Il s'est exprimé en ces termes:

L'Assemblée est saisie de deux projets de résolution. Ma délégation a l'honneur de présenter l'un de ces projets (A/3336) avec les délégations de la Colombie, des États-Unis, de l'Inde, de la Norvège et de la Yougoslavie; mais avant d'en parler, je commenterai le projet de résolution contenu dans le document A/3335, concernant l'application de résolutions antérieures adoptées par l'Assemblée et relatives au retrait des forces d'Égypte.

Ce projet de résolution, à ce moment, et j'insiste sur ces mots, me paraît superflu parce qu'on est à prendre des mesures pour réaliser le retrait en question. De fait, le retrait est commencé et devrait, selon notre attente, se terminer bientôt. Nous croyons qu'une façon de hâter le travail serait de nous acquitter ici de notre tâche